

L'Apesa aide les entrepreneurs en souffrance

SOCIAL

Cette association créée en début d'année a pris toute son importance lors du premier confinement et de la crise économique.

Créée au début de l'année à Nîmes, l'association Apesa présidée par Martine Tibérino vient en aide aux dirigeants d'entreprise en situation de souffrance psychologique, notamment lorsque des problèmes économiques apparaissent au sein de leur société. Le tribunal de commerce nîmois fait partie des 64 en France (sur un total de 124) à adhérer à Apesa dont l'action a pris une toute autre tournure lors de cette crise sanitaire du Covid-19 aux répercussions économiques importantes.

2 592 sentinelles formées et 1 165 psychologues font partie du dispositif en France. 440 alertes dont 300 traitées ont été recensées dans le pays lors du pre-

mier confinement au printemps dernier. Trois dirigeants d'entreprise ont notamment été pris en charge à Nîmes pour éviter toute souffrance et prévenir toute idée de suicide.

L'Apesa a pris naissance en France après la crise économique grave de 2008. Les professionnels des juridictions consulaires ont voulu apporter leur aide à ces entrepreneurs angoissés, isolés, déçus qu'ils croisaient.

Tout dirigeant de société qui se sent en vraie difficulté, livré à des souffrances psychologiques, peut depuis se signaler à l'Apesa. Une fiche contact est ainsi transmise au siège de l'association à Paris qui le contacte



Le tribunal de commerce adhère au réseau national Apesa. ARVCHIVE.N.B.

dans les 45 minutes qui suivent pour déterminer son degré de souffrance avant d'apporter la réponse adéquate. Des psychologues et psychiatres peuvent alors accueillir la personne volontaire pour ce suivi. Les consultations sont offertes durant trois à cinq semaines grâce à la prise en charge par l'Apesa. Cette dernière est d'ailleurs soutenue financièrement par Harmonie mutuelle et par des dons de particuliers. « Les gens sont mal avec ce second confine-

ment. Pour l'instant, c'est calme au tribunal de commerce mais on s'attend à de l'activité forte début 2021 », confie Martine Tibérino. Elle se tient prête avec ses équipes à accompagner au mieux les entrepreneurs en difficulté lors de cessation de paiement notamment.

Yan Barry

> Numéro vert de l'Apesa : 0805 65 50 50. Pour toute collecte de dons, renseignements au tribunal de commerce : 04 66 70 66 50.